

Séance ordinaire du 21 mars 2019

Protocole sur le recours à la mesure d'empêchement de la fugue

Les membres du conseil d'administration adoptent le nouveau Protocole sur le recours à la mesure d'empêchement de la fugue du Centre intégré de santé et de services sociaux de l'Abitibi-Témiscamingue.

Auditeurs externes pour l'exercice financier 2019-2020

La firme Deloitte est nommée pour l'audit externe de l'année financière 2019-2020.

Médecins examinateurs

Les trois médecins suivants sont nommés médecins examinateurs pour l'établissement :

- D^{re} Andrée-Anne Corneau-Tousignant
- D^{re} Catherine Bich
- D^r Marc Gaudet

Contrats de services professionnels des médecins examinateurs

Le président-directeur général est autorisé à signer les contrats de services professionnels entre les médecins examinateurs et l'établissement.

Démission d'un médecin

- La démission d'un médecin de famille est acceptée.

Les documents suivants sont adoptés :

- Calendrier 2019-2020 des assemblées ordinaires du conseil d'administration.
- Règlement sur les règles de fonctionnement du comité régional pour les programmes d'accès en langue anglaise de l'Abitibi-Témiscamingue.
- Politique d'allocation des frais de déplacement.
- Plan de conservation de l'équipement et du mobilier (PCEM) 2018-2019, volet équipement non médical et mobilier.
- Plan de conservation et de fonctionnalité immobilière (PCFI) 2019-2020, volet rénovations fonctionnelles autres que CHSLD et volet rénovations fonctionnelles en CHSLD.
- Plan de conservation et de fonctionnalité immobilière (PCFI) 2019-2020, volet maintien d'actifs.

Les documents suivants sont déposés :

- Activités du président du conseil d'administration pour la période du 1^{er} février au 8 mars 2019.
- Activités du président-directeur général dans la communauté pour la période du 1^{er} février au 8 mars 2019.

- Correspondance de la présidente du CUCI, madame Claudette Carignan, concernant l'appréciation du travail du président-directeur général.
- Un avis du comité consultatif d'Abitibi.
- Tableau de bord du conseil d'administration.
- Suivi des projets d'infrastructure.

La prochaine séance ordinaire aura lieu le 2 mai 2019, à 15 h 30, à Amos.

Rédaction et mise en page par Sylvianne Leclerc, conseillère cadre au Bureau du président-directeur général

Ce document est produit par le Bureau du président-directeur général dans le but d'informer le réseau de la santé et des services sociaux de l'Abitibi-Témiscamingue. Il ne saurait en aucun cas se substituer au procès-verbal de la réunion du conseil d'administration ni le contredire. La reproduction est autorisée à la condition expresse d'en citer la source. Pour de plus amples informations : 819 764-3264, poste 45157.

Veillez noter que dès que le procès-verbal intégral de la séance sera adopté, celui-ci sera diffusé sur le site Web de l'établissement à l'endroit suivant : <http://www.cisss-at.gouv.qc.ca/calendrier-des-rencontres-et-projets>.

